



ADMITEREA LA MASTER 2016

Specializarea: “Drept privat comparat (în limba franceză - Droit privé comparé) ”

Modalité d’admission : interview et lettre de motivation (en français)

Diplômes exigés pour l’admission : licence (4 années) ou maîtrise (M1) ou un autre diplôme jugé équivalent par l’Université

Date de l’admission : septembre 2016

Durée de la formation : deux semestres

Date de la rentrée : le 1^{er} octobre

Nombre de crédits ECTS : 90 (à l’obtention du diplôme)

Niveau de diplôme validé à la sortie : master en droit

Filière à suivre après la sortie du master : doctorat (en roumain ou en français)

Langue d’enseignement : français

Public : étudiants roumains et étrangers

Repères pour l’interview d’admission au master Droit Privé Comparé

Mode de déroulement : oral.

Spécificité : discussion libre en français.

Thèmes :

(1) Droit privé en général. Pour les étudiants roumains, le droit roumain sera privilégié, mais le droit francophone peut constituer un bonus.

(2) La thèse de licence (ou M1) du candidat fera l’objet d’une attention accrue ; le candidat doit le maîtriser. Le jury centre ses questions sur cette thèse.

Références : tout manuel, cours etc. déjà indiqué au niveau licence (ou M1) pour les disciplines de droit privé, le droit pénal compris. Aucune thématique spéciale ne sera requise.

Notation : une note (10/10) pour le français ; la 2^{ème} note (10/10) pour le langage juridique et pour la maîtrise de la problématique développée par le candidat dans sa thèse de licence (ou M1).

L'objectif du master DPC est l'acquisition par nos étudiants des méthodes de la recherche du droit privé comparé, ayant comme base le droit continental et les méthodes comparatistes, ainsi que le droit privé de l'Union européenne.

La formation est pensée de telle sorte qu'elle réponde au mieux aux grands enjeux actuels de l'enseignement juridique et de la recherche et qu'elle puisse s'adapter à ceux du futur.

Le master DPC respecte et utilise le système européen de crédits (ECTS), comportant deux semestres, étant compatible à des formations proposées par les universités européennes.

L'entrée au master DPC s'effectue après une sélection sur dossier. Les cours et les séminaires se déroulent en petits groupes, et on exige aux étudiants de produire un travail personnel à l'issue d'une recherche individuelle.

Les débouchés du master DPC peuvent être nombreux, telles que les cabinets d'avocats, les conseils juridiques, y compris les fonctions publiques. Les professions juridiques sont pourtant soumises, selon le droit national, à un statut spécifique (examens professionnels, concours, etc.) que le master DPC ne remplace pas

Prof. Dr. Paul Vasilescu

Contact : Secrétaire de la filière master :

Simona Pop : tél. (+4) 0264 450443 ; master@law.ubbcluj.ro

Site internet : <http://law.ubbcluj.ro/>

Point de renseignements généraux pour les étudiants étrangers :

Centre de Coopération Internationales de l'Université : <http://www.cci.ubbcluj.ro/>

tél. (+4) 264 429762